



Syndicat Interco Cfdt Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai , le 20 Août 2026,

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

Je vote **du 3 au 10 décembre 2026. POUR QUOI EST-CE QUE JE VOTE ?**

1. LE CSA

Tous les agents votent pour leurs représentants au Comité social d'administration.

2. CAP OU CCP

- Fonctionnaire titulaire : CAP
- Agent contractuel : CCP

À QUOI SERVENT CES INSTANCES ?

CSA QUESTIONS COLLECTIVES	CAP FONCTIONNAIRES	CCP CONTRACTUELS
Le CSA traite des questions collectives : organisation des services, temps de travail, santé-sécurité, égalité professionnelle, formation, mobilité, promotion et évaluation. Il existe plusieurs niveaux de CSA : • CSA Ministériel : pour les sujets concernant l'ensemble du ministère de la Justice. • CSA DGAP pour les sujets concernant l'administration pénitentiaire • CSA DISP : pour les sujets relevant d'une direction interrégionale des services pénitentiaires. • CSA Territoriaux : pour les questions propres à un service ou à un périmètre territorial (Etablissements pénitentiaires et SPIP)	La CAP examine certaines décisions individuelles défavorables concernant les fonctionnaires (sanctions disciplinaires, licenciement pour insuffisance professionnelle, certains recours...). À retenir : les CAPI Les commissions administratives paritaires interrégionales (CAPI) traitent, au niveau interrégional, les situations individuelles relevant de leur compétence (CEA). Elles permettent donc un examen des dossiers au plus près du niveau interrégional.	Questions individuelles des contractuels, notamment : • certains non-renouvellements • licenciement après période d'essai • certaines sanctions disciplinaires À la demande de l'agent : temps partiel, télétravail, certains congés, révision de l'entretien professionnel...

COMMENT VOTER ? 3 ÉTAPES SIMPLES

1

JE VÉRIFIE

mon inscription sur la liste électorale du portail électeur.

2

JE RÉCUPÈRE

mon matériel de vote dans l'espace indiqué par mon employeur (pour la FPE : ENSAP).

3

JE VOTE

sur la solution de vote électronique choisie par mon administration.

ENSAP : À FAIRE AVANT LE SCRUTIN

✓ Activez votre espace personnel ENSAP.

✓ Vérifiez l'accès à « Ma rémunération » et à vos derniers bulletins de paye.

✓ Au plus tard le 17 novembre 2026, votre employeur doit vous transmettre une notice d'information, un moyen d'authentification personnel et un code d'activation.

✓ Dans ENSAP : « Mon tableau de bord » → « Mes docs. Employeurs » → téléchargez votre matériel de vote.

✓ En cas de difficulté, contactez votre service RH de proximité.

JE VÉRIFIE • J'ACTUALISE • J'AGIS

**VOTER, C'EST CHOISIR CELLES ET CEUX QUI VOUS
REPRÉSENTERONT.**

VOTEZ CFDT PENITENTIAIRE

